**CONTRAT OEUFS AMAP de Viroflay « Partage de récolte »**

**Engagement du 1er janvier au 31 décembre 2019**

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements de la Charte des AMAP, parmi lesquels :

**Nous, soussignés Ozieblo Vincent et Beauvois Sophie, co-gérants du GAEC Les Clos Mignons, à Sainte Marguerite en Ouche, 27410 Mesnil en Ouche, K-bis 824 736 383 00012,**

**nous engageons :**

* À fournir des œufs biologiques EXTRA-FRAIS, conformément à la réglementation

AB, issus de notre élevage. Les œufs pourront être de différents calibres selon le rythme de l'élevage.

* À vous proposer un contrat hebdomadaire par 6 ou 12 œufs/semaine
* *À assurer* la livraison de nos œufs toutes les semaines (sauf les 1,2 et 3ème semaines du mois d’août 2019 et semaine 52 entre Noël et le jour de l’An) pour votre distribution.

En cas d'impossibilité des solutions compensatrices seront envisagées par les deux parties.

**Les engagements de l'amapien**

**Je, soussigné : …...................................................**

**Adresse :..............................................................**

**Téléphone :..........................................................**

**Courriel :.............................................................**

***M'engage à :***

* À acheter les quantités d'oeufs souscrites à ce présent contrat et à régler d'avance, par chèque à l'ordre du GAEC Les Clos Mignons soit 4 chèques de 32,40 € pour 6 œufs par semaine sur 48 semaines soit 4 chèques de 64,80 € pour 12 œufs par semaine sur 48 semaines (chèques à remettre entre le 17 et le 30 novembre 20178).
* À accepter les aléas qui peuvent intervenir durant la production.
* À venir chercher les œufs sur le lieu de distribution et à rapporter la ou les boîtes d’œufs fournies par les producteurs à chaque distribution.
* À prévenir de mon absence le responsable de l'AMAP, en cas d'indisponibilité pour récupérer ma commande. À faire remettre ma commande à un ami / membre de ma famille ou à la céder à un autre amapien en cas d'impossibilité de venir la chercher.

Fait à …................, le ….............

**GAEC Les Clos Mignons**

 Sophie Beauvois Vincent Ozieblo

Date de début de contrat : première livraison le 03/01/2019

**2,70€ les 6 œufs bio extra-frais**

**5,40€ les 12 œufs bio extra-frais**

Fait à …................, le ….............

*Signature de l'amapien*